

PROCÈS VERBAL
Séance du Conseil Municipal de Gourgé

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 23 juin 2026 à 20 h 30 à la Mairie de GOURGÉ, sous la présidence de Monsieur FEUFEU David, Maire de la Commune

Etaient présents : FEUFEU David, GIRARD Jean-Luc, RIBETTE Aurélien, BRAUD Catherine, AUBRUN Thomas, NAULEAU Daniel, DUTERTRE Manon, LAMARCHE Catherine, BARRET-PROTTEAU Nadine, MOREAU Sylvie, COTTAVE Mathieu, CHALEROUX Sandra, BLANCHARD Jérémy.

Etaient absents excusés : BOUDIER Mickaël
BODIN Sylvie pouvoir à BLANCHARD Jérémy

Secrétaire de séance : COTTAVE Mathieu

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la dernière réunion.

1 Commissions communautaires : désignation des représentants communaux

L'organisation de la gouvernance de la Communauté de Communes de Gâtine pour la mandature 2026-2033 se poursuit.

Le bureau communautaire, désigné le 16 avril dernier, propose d'organiser différents espaces pour renforcer les liens et les complémentarités entre les élus municipaux et communautaires car ces liens constituent un des ciments de la Communauté.

Outre des séminaires et des groupes de travail mis en place en fonction des besoins, le bureau communautaire souhaite installer 8 commissions thématiques permanentes qui alimenteront les travaux du conseil communautaire en émettant des avis ou en faisant des propositions autour de leur thématique respective.

Afin d'associer les élus des communes aux décisions de l'EPCI, le choix a été fait de continuer à inviter les conseillers municipaux qui le souhaitent, à s'inscrire dans les commissions thématiques de la CCPG.

Ces conseillers municipaux viennent en plus des élus positionnés en tant que membres du bureau communautaire.

L'ensemble des commissions est donc ouvert aux conseillers municipaux dans la limite d'un(e) élu(e) par commune et par commission. Un point de vigilance sera apporté quant à la proportion d'elu(e)s communautaires dans chaque commission.

Commissions "Stratégie communautaire" :

Commissions	Membres du bureau	Sujets traités / Périmètre - thématiques	Nom conseiller(e) municipal(e)
Finances	Philippe ALBERT Eric CHEVALIER	Construction budgétaire Analyse financière Fiscalité	Jean-Luc GIRARD
Aménagement et développement économique	Christophe de la SAYETTE Emmanuel ALLARD David FEUFEU	Développement économique Aménagement de l'espace PLUi/SCOTss Politique de l'habitat	Jean-Luc GIRARD

Environnement	Nicolas GAMACHE Patrice BERGEON Jean PILLOT	Collecte et traitement déchets GEMAPI Protection et mise en valeur de l'environnement dont PCAET Mobilité	Thomas AUBRUN
Equipements communautaires	Didier GAILLARD	Gestion bâtiments communautaires Equipements culturels, sportifs et d'enseignements	Daniel NAULEAU

Commissions "Service à la population et Maillage territorial" :

Commissions	Membres du bureau	Sujets traités / Périmètre- thématiques	Nom conseiller(e) municipal(e)
Petite enfance, enfance et jeunesse	Laëtitia CHOUETTE	Petite enfance accueil, réseau assistants maternels, parentalité Enfance : accueils de loisirs, séjours Jeunesse : réseau des référents/campus de projets, participation citoyenne Animation de la CTG	Sylvie MOREAU
Affaires scolaires	Jean-Michel PRIEUR	Fonctionnement des écoles publiques Conventionnement avec les écoles privées sous contrat Activités périscolaires Projet éducatif de territoire (PEDT)	Manon DUTERTRE
Culture et sports	Chantal RIVAULT	Ecole de musique et d'arts plastiques Education artistique et culturelle Médiathèques et réseau des bibliothèques (SouRces) Accès aux activités physiques et sportives	Catherine BRAUD
Pôle ludique, tourisme et patrimoine	Marina PIET	Développement touristique Office de tourisme FLIP / Ludothèque Gestion et animation du label « Pays d'art et d'histoire » Soutien à des festivals	Aurélien RIBETTE

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité ces représentants de commissions communautaires.

2 Recensement 2027 : désignation coordonnateur communal

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que cette enquête se déroulera du 21 janvier au 20 février 2027, elle est utile pour calculer la population légale ainsi que les résultats statistiques concernant les caractéristiques des habitants et des logements : âge, diplômes, nombre de pièces, etc.. qui seront ensuite diffusés au mois de juin 2027.

Avant le 26 juin 2026 il faut désigner un Coordonnateur communal qui sera responsable de la préparation, puis de la réalisation de la collecte du recensement. Ses missions nécessitent qu'il soit disponible pendant la période de recensement et disponible aussi la journée pour les réunions de formation. Il sera assisté de Danielle BENAZZOUZ, Secrétaire Générale à la Mairie de Gourgé.

Mme Catherine LAMARCHE se propose pour être Coordonnateur(trice).

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de désigner Catherine LAMARCHE comme Coordonnateur pour ce recensement 2027.

3 Devis église amiante, plomb

Monsieur RIBETTE Aurélien ou M GIRARD Jean-Luc expliquent que leur dernière réunion de commission porte sur le choix obligatoire d'un prestataire qui contrôle l'amiante et le plomb pour le bon déroulement des futurs travaux de l'église ;

Deux entreprises ont répondu : la société APAVE et la société SOCOTEC dont M RIBETTE et M GIRARD présentent les devis comme suit avec un tableau comparatif des offres :

AMIANTE SOCOTEC		AMIANTE APAVE	
OBJET MISSION	Mission relative aux matériaux ou produits contenant de l'amiante cadre bâti Repérage plomb avant travaux	OBJET MISSION	Mission relative aux matériaux ou produits contenant de l'amiante cadre bâti Repérage plomb avant travaux
DATE VALIDITE DE L'OFFRE	19/07/2026	DATE VALIDITE DE L'OFFRE	01/09/2026
Coût diag amiante HT	810	Coût diag amiante HT	1460
Coût diag plomb HT	810	Coût diag plomb HT	700
Coût analyse (60)	2520	Coût analyse (25)	1000
Frais dossier	80	Frais dossier	0
Coût total HT	4220	Coût total HT	3160
coût sup (nacelle ext)	650	Possible coût sup	OUI
Délai Intervention	NON	Délai Intervention	NON
		nacelle incluse	OUI
Coût total avec option	4870	Si même nbre analyses:	+ 1400 (40 € unitaire)
			donc total à 4560

CONCLUSIONS SOCOTEC :		CONCLUSIONS APAVE :	
- Offre de base supérieure mais nbre analyse supérieur	+ 310 €	- Meilleure offre de base mais pas avec même nbre d'analyse	
- Analyse faite avec phase des travaux pour éviter coût sup lié au matériel		- Coût sup imprécis, notamment matériel spécifique	
- Facturation prévue avec nbre réel d'analyses		- Facturation prévue avec nbre réel d'analyses	
- Coût total devrait être inférieur			
les deux offres sont proches et difficile de trancher si ce n'est : avec SOCOTEC un seul prestataire pour la totalité des contrôles techniques et SPS est un peu plus clair dans la réponse. Seul prestataire à avoir demandé le dossier complet pour faire l'offre.			

Après délibération le Conseil Municipal décide à l'unanimité l'offre de l'entreprise SOCOTEC pour un montant total de 4 870 € H.T. qui est plus onéreuse mais semble avoir une approche plus approfondie et elle a déjà été choisie pour les missions contrôle technique et SPS délibérées lors de la précédente réunion de Conseil Municipal du 05 juin dernier.

4 Tarifs cantine et règlement cantine

Mme BRAUD Catherine explique que lors de la dernière commission du 02 juin dernier il a été proposé d'augmenter le tarif cantine inchangé depuis le 1^{er} septembre 2024.

Ces nouveaux tarifs comme suit s'appliqueront dès le **1^{er} septembre 2026** :

RPI 3.20 € hors RPI : 3.83 € instituteurs et stagiaires : 4.80 €

La Commission a aussi proposé de modifier le règlement et notamment le paragraphe qui porte sur les absences imprévues et de bien préciser à nouveau les coordonnées de la Mairie ou de la Cantine pour prévenir et non l'école. D'autres petites modifications vont être apportées sur les repas et les allergies... ces changements ont été validés en Commission.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'augmenter le tarif cantine au 1^{er} septembre 2026 comme ci-dessus et donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour remplir et diffuser les documents nécessaires à ce changement.

5 Vote du taux de la taxe d'aménagement et reconduction permis de démolir

La taxe d'aménagement s'applique à toutes les opérations soumises à autorisation d'urbanisme : construction, agrandissement de bâtiments, aménagement et installation de toute nature. Elle est due par le bénéficiaire de l'autorisation de construire ou d'aménager ou par le responsable d'une construction illégale. La part communale a pour objet le financement des équipements publics induits par le développement de l'urbanisation.

Cette taxe en vigueur depuis 2012 permet aux collectivités de modifier annuellement le taux de cette taxe et de fixer des secteurs à taux majorés et d'instaurer certaines exonérations facultatives. Pour toute modification une délibération doit être prise avant le 30 novembre 2026 et être transmise à la DDT avant le 1^{er} janvier 2027.

Actuellement elle est à 1 %, mais doit être revotée compte-tenu de la mise en place du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en vigueur depuis fin 2025.

La Communauté de Communes de Parthenay Gâtine récupère une partie de cette taxe pour tout ce qui concerne les entreprises.

exemple : La formule de calcul est la suivante : surface taxable $\times$ valeur forfaitaire par m² $\times$ taux de la collectivité. Part communale : $120 \text{ m}^2 \times 892 \text{ €} \times 1 \% = 1\,070.40 \text{ €}$

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas se prononcer maintenant et reporte ce point à une prochaine séance afin de bien l'étudier avant de prendre une décision.

6 infos diverses

Incendie Gourgé : remerciements aux pompiers et tous les bénévoles qui ont aidés pour la maîtrise de ce feu.

Cantine : la Commune l'a nouvellement équipée de climatiseurs mobiles pour pallier à la canicule de cette semaine, et essayer de refroidir ce bâtiment.

Repas CCAS : ce repas aura lieu le samedi 19 septembre prochain et en cours de préparation. Les invitations seront envoyées prochainement.

7 questions diverses

NEANT

Fin du Conseil Municipal à 22 heures 45

2 Recensement 2027

3 Tarifs cantine

4 Choix prestataire devis amiante plomb église

5 Taxe d'aménagement et permis de démolir

CONSEILLERS MUNICIPAUX

FEUFEU David	GIRARD Jean-Luc	RIBETTE Aurélien	BLANCHARD JérémY
DUTERTRE Manon	BARRET-P. Nadine	BOUDIER Mickaël Absent	BODIN Sylvie Pouvoir à BLANCHARD JérémY
CHALEROUX Sandra	COTTAVE Mathieu	MOREAU Sylvie	AUBRUN Thomas
BRAUD Catherine	NAULEAU Daniel	LAMARCHE Catherine	